



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE



COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

15 = Nombre de conseillers en exercice
13 = Conseillers présents
1 = Conseillers représentés
14 = Total des votes
Convocation du 5 janvier 2021

Séance du 12 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze du mois de janvier à dix-sept heures trente minutes, le bureau communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de M. Patrick RISSER.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel (arrivé au point 3), DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine (arrivé à 17h40 au point 1), FATTORELLI Viviane, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo (arrivé à 17h40 au point 1), MENICHETTI Fabienne, PETITCLAIR Guillaume, REHIBI Sébastien, SPIZAK Pierrick.

Etaient représentés :

MEACCI Karine par Stéphan BRUSCO

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, MEACCI Karine

Secrétaire de séance :

FRIIO Marie-Rose

Les débats sont consultables en vidéo sur le site : <https://vimeo.com/user99823407>

01. **DECISION AUTORISANT LE PRESIDENT A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Président rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A l'unanimité (13 votes pour)

- APPROUVE jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette réparti comme suit

TIERS	IMPUTATION	MONTANT
Capgemini	2051	50 000 €
ENGIE	2315	500 000 €
Prélude	2315	30 000 €
CIVITEO	232	10000€
	Total	590000€

02. SIGNATURE DES NOUVELLES CONVENTIONS AVEC L'ORGANISME OCAD3E POUR LA COLLECTE DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUE (DEEE) ET LAMPES USAGEES

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

A l'unanimité (13 votes pour)

- AUTORISE Monsieur Le Président à signer la convention ci-jointe avec OCAD3E pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques
- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur le présent dossier

03. ADHESION AU RESEAU COMPOST CITOYEN GRAND EST

Vu le Programme Local de Prévention des déchets,

Vu la délibération du 6 mars 2018 concernant le développement du compostage collectif.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

A l'unanimité (14 votes pour)

- AUTORISE Monsieur le Président à signer le bulletin d'adhésion du Réseau Compost Citoyen d'un montant de 200€.
- PREVOIT les crédits nécessaires au budget 2021 et aux suivants.
- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur ce dossier

Clôture du Bureau Communautaire du 12 janvier 2021.

Le secrétaire
M^{me} FRIIO Marie-Rose